

Sur les rives du Rombach...

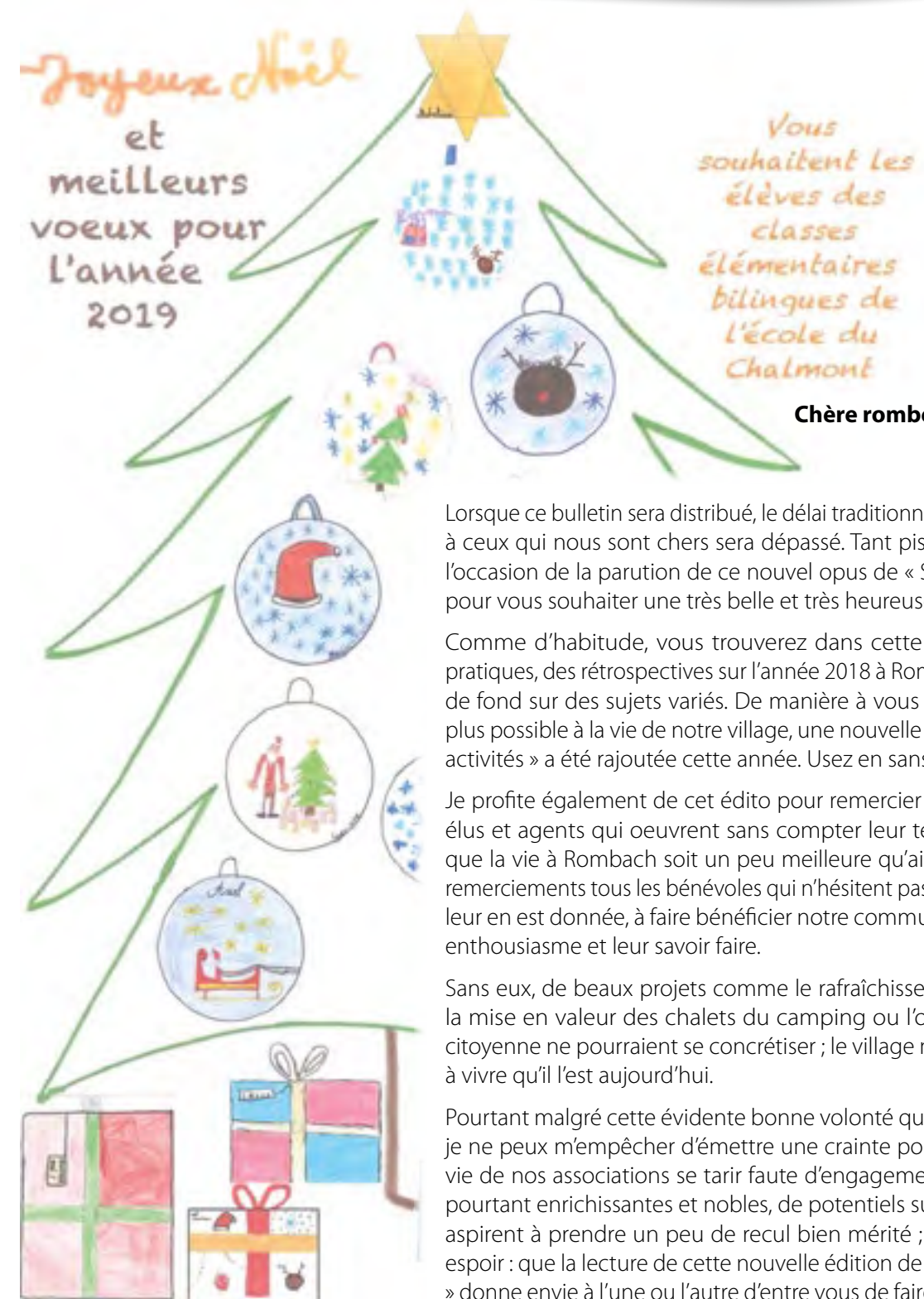




L'équipe municipale 2019 de Rombach-le-Franc au service des habitants

Sommaire

Infos pratiques	p. 4
Les finances	p. 7
Et si on parlait de ...	p. 10
Le coin des associations	p. 22
Nos joies, nos peines	p. 27



Chère rombéchate, cher rombéchat, cher lecteur,

Lorsque ce bulletin sera distribué, le délai traditionnel pour présenter nos vœux à ceux qui nous sont chers sera dépassé. Tant pis pour la tradition : je saisis l'occasion de la parution de ce nouvel opus de « Sur les rives du Rombach » pour vous souhaiter une très belle et très heureuse année 2019.

Comme d'habitude, vous trouverez dans cette édition des informations pratiques, des rétrospectives sur l'année 2018 à Rombach ainsi que des articles de fond sur des sujets variés. De manière à vous permettre de participer le plus possible à la vie de notre village, une nouvelle rubrique « programme des activités » a été rajoutée cette année. Usez en sans modération !

Je profite également de cet édito pour remercier toute l'équipe municipale, élus et agents qui oeuvrent sans compter leur temps ni leur énergie pour que la vie à Rombach soit un peu meilleure qu'ailleurs. Et j'associe dans ces remerciements tous les bénévoles qui n'hésitent pas, chaque fois que l'occasion leur en est donnée, à faire bénéficier notre commune et ses habitants de leur enthousiasme et leur savoir faire.

Sans eux, de beaux projets comme le rafraîchissement de l'espace R.Hestin, la mise en valeur des chalets du camping ou l'organisation de la journée citoyenne ne pourraient se concrétiser ; le village ne serait pas aussi agréable à vivre qu'il l'est aujourd'hui.

Pourtant malgré cette évidente bonne volonté que je constate tous les jours, je ne peux m'empêcher d'émettre une crainte pour l'avenir : celle de voir la vie de nos associations se tarir faute d'engagement vers les responsabilités, pourtant enrichissantes et nobles, de potentiels successeurs aux anciens qui aspirent à prendre un peu de recul bien mérité ; une crainte associée à un espoir : que la lecture de cette nouvelle édition de « Sur les rives du Rombach » donne envie à l'une ou l'autre d'entre vous de faire un pas de plus dans votre engagement pour notre village.

Bonne lecture
Votre Maire, Jean Pierre HESTIN

INSCRIPTION EN MAIRIE

• Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie, afin de faciliter nombre de démarches administratives en particulier la mise à jour de notre fichier « population ».

• Par ailleurs, il est rappelé que **l'inscription sur la liste électorale** n'est faite qu'après en avoir fait la demande à la mairie sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité.

• **Pour les plus de 65 ans et personnes handicapées** : La loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004. Ce recensement vise à la mise en place d'un registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence en cas de risques exceptionnels.

LA PERMANENCE DU DÉPUTÉ Jacques Cattin

Attaché parlementaire : Luc WAUTHIER

Secrétaire : Rosalie Formara

6 Grand'rue - 68230 TURCKHEIM

Tél. : 03 89 27 29 64 - **Fax** : 03 89 27 16 73

Email : contact@jacques-cattin.fr

Site internet : www.jacques-cattin.fr

MISSION LOCALE

Une permanence de la Mission Locale est assurée tous les lundis de **8h30 à 12h** et de **14h à 17h** à la Communauté des Communes à Sainte-Croix-aux-Mines. Cette permanence s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et son but est de trouver une solution d'intégration dans le monde du travail.

Tél. : 03 89 58 34 57 ou à Sélestat au 03 88 58 00 15

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Contact au 810 25 68 10 - Fax : 03 89 41 99 72

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

Vous êtes une personne relevant d'une notification de la MDPH

- Vous avez une carte d'invalidité
- Vous êtes travailleur handicapé
- Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés

Ce service est là pour vous accueillir, vous écouter, vous renseigner, vous guider, vous aider

PERMANENCES : Mardi et Jeudi de 15h30 à 18h

Tél. : 03 89 58 11 28

Adresse : Service d'accompagnement à la vie sociale

5 rue du Dr Muhlenbeck

BP 47 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.

INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)

36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX

DÉGÂTS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

Estimateur de dégâts de sanglier :

M. SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs

13, rue du Tivoli - 68100 MULHOUSE

Tél. 03 89 31 82 65 - Fax 03 89 44 25 31

CONSULTATIONS MENSUELLES DE SPÉCIALISTES À L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL

Hôpital Intercommunal du Val d'Argent

Tél. : 03 89 22 42 22

17, rue Jean Jacques Bock - 68 160 Sainte-Marie-Aux-Mines

Gynécologie-obstétrique : Docteurs GRALL et HADIDALLAH

Les RDV sont à prendre auprès du secrétariat médical au : 03 89 22 42 55

ESPACE INFO ENERGIE DU CENTRE ALSACE

PERMANENCE : Marie DUPONT

Hotel d'Ebermunster

7 rue du sel - 67600 SELESTAT

Tél. 03 88 92 00 43

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

(ADIL : WWW.ADIL68.ORG)

PERMANENCE : 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h

Tél. 03.89.21.75.35

Exceptionnel en Alsace centrale :

6 terrains viabilisés à vendre à Rombach le Franc, à 20mn de Sélestat

Situation exceptionnelle, exposition plein sud

Superficie : entre 4.5 et 9.5 ares

Prix à l'are : entre 5900 et 7000 euros

S'adresser à la Mairie de Rombach le Franc

03 89 58 90 53

secmairierlf@gmail.com



Tarifs des Services Communaux

Concession de cimetière		Bois de chauffage	
Terrain nu		Par commune (prix HT) - Habitant de RLF	
15 ans (1x2 m)	43,80 €	Hêtre (stère)	45,60 €
15 ans (2x2 m)	86,20 €	Chêne (stère)	45,60 €
30 ans (1x2 m)	85,90 €	BIL (m³)	41,40 €
30 ans (2x2 m)	170,50 €	Par commune (prix HT) pour extérieur	
Columbarium (granit rose)		Hêtre (stère)	56,90 €
1 cellule 15 ans	162,40 €	Chêne (stère)	56,90 €
1 cellule 30 ans	324,80 €	BIL (m³)	51,80 €
Photocopies		Par Acquéreur (prix HT)	
A4	0,25 €	Feuillus quartiers (stère)	7,75 €
A3	0,50 €	Feuillus rondins (stère)	4,70 €
Sapin de Noël (Nordmann)		Petits rondins	0,00 €
Petit	16,10 €	Plot menuiserie (prix TTC)	
Moyen	21,20 €	Chêne (m³)	520,30 €
Location d'engins communaux		Sapin (m³)	260,20 €
Tarif horaire engin de chantier		79,20 €	
Tarif horaire ouvrier supplémentaire		21,20 €	
Eau - Assainissement			
Eau	1,080 €	Assainissement modernisation des réseaux - collecte	0,233 €
Prélèvement ressource	0,096 €	Assainissement	1,25 €
Lutte contre la pollution	0,350 €	TOTAL ASSAINISSEMENT	1,483 €
TOTAL EAU	1,526 €	TOTAL EAU ASSAINISSEMENT	
TOTAL EAU ASSAINISSEMENT		3,009 €	
Location compteur annuelle		15,00 €	
Espace R.Hestin			
Journée		Weekend (du vendredi 17h au lundi 10h)	
Avec cuisine et chauffage		Avec cuisine	
Personnes et associations extérieures	186,40 €	Personnes et associations extérieures	362,40 €
Rombéchats et associations	101,00 €	NOUVEL AN	362,40 €
Usage commercial	264,10 €	Rombéchats	199,80 €
Sans cuisine avec chauffage		Associations rombéchates	146,10 €
Personnes et associations extérieures	103,60 €	Sans cuisine	
Rombéchats et associations	62,60 €	Personnes et associations extérieures	207,10 €
Usage commercial	162,50 €	Rombéchats	146,10 €
		Associations rombéchates	120,20 €

Programme d'activités 2019 (à consommer sans modération)

19 janvier : Crémation des sapins de Noël, par le CARF	5 juillet : Spectacle/boum fin année scolaire (sous réserve) par l'association St Martin
26 janvier : AG du comité de cavalcade LPV/RLF, à LPV	13-14 juillet : Fête rombéchate, par le CARF (cérémonie, bal populaire, feu d'artifice, marché villageois, attractions foraines...)
2 février : AG du CARF (élection d'un nouveau conseil d'administration)	28 juillet : Sortie pédestre par le comité de jumelage
1 mars : Réunion publique (bilan 2018)	7 septembre Concours de pétanque (par la Caecilia)
16 mars : Fête de la St Patrick, (sous réserve) par l'association St Martin	8 septembre : Célébration Sainte Rosalie, événement à définir par le conseil de fabrique
24 mars : Cavalcade RLF-LPV	12 au 15 septembre : Carrefour européen du patchwork ; restauration tenue par le comité de jumelage.
30 mars : Bure par le CARF	20 septembre : Réunion publique (déploiement Linky)
14 avril : AG du comité de jumelage	22 septembre : Thé dansant à LPV, par le comité de cavalcade LPV/RLF
18 avril : Concours de belote (par la Caecilia)	29 octobre : Don du sang à l'espace R.Hestin
19 mai : Festival de la marche nordique, par le CV RLF/LPV	8 novembre : St Martin (sous réserve) par l'association St Martin
26 mai : Elections européennes, par la municipalité	5 décembre : Commémoration, souvenir des victimes guerre d'Algérie par la municipalité
30 mai au 2 juin : Accueil des Quatre routes du Lot, village jumelé	6 décembre : St Nicolas passe au Couarail, par le CARF
7 juin : Réunion publique	13 décembre : Réunion publique au Couarail
12 juin : Don du sang à l'espace R.Hestin	15 décembre : Repas de Noël pour nos « Anciens »
15 juin : 3 ^{ème} journée citoyenne	
21 juin : Fête de la Musique par la Caecilia	

Budget-finances

Le budget de la commune est composé de 4 budgets qui doivent tous être votés en équilibre : le budget principal (ou général) et 3 budgets annexes (camping, Eau-Assainissement et forêt).

Le budget principal comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe. Il permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs. En recettes, il est principalement abondé par les impôts dit locaux, les dotations de l'Etat et les produits des services publics.

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais aussi votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, etc.). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Chaque budget est divisé en deux sections : fonctionnement (ou exploitation) et investissement ; chacune de ces deux sections comprend deux parties : recettes et dépenses.

Cette année 2018 est très particulière quant à la réalisation du budget « Eau-Assainissement », car il a été réalisé en 3 étapes :

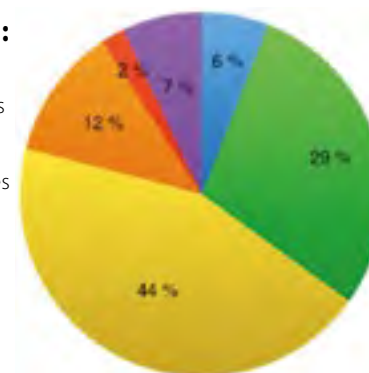
- au premier semestre : un budget « Eau-Assainissement » comme les années précédentes
- du 1er juillet au 31 octobre : 2 budgets séparés, « Eau » (SDEA) et « Assainissement » (Rombach)
- du 1er novembre au 31 décembre : 2 budgets séparés, « Eau » (SDEA) et « Assainissement » (CCVA)

Résultats 2018 du budget général

Fonctionnement :

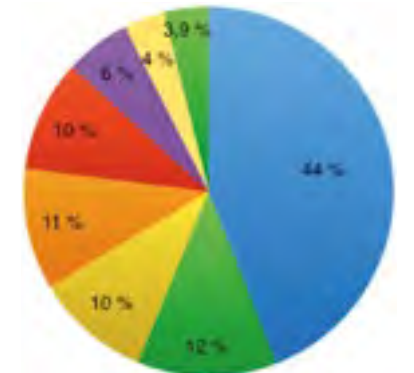
Recettes : 445 961 €

- Produits des services
- Dotation de l'Etat
- Impôts ménages
- Autre impôts et taxes
- Autres produits
- Opération d'ordre



Dépenses : 423 502 €

- Charges de personnels
- Autres Charges (Indemnités, subventions, financières)
- Impôts - Taxes
- Divers (cotisation AFU, etc.)
- Entretien, maintenance, assurance
- Consommation d'énergie
- Fournitures
- Opération d'ordre



Les recettes restent du même ordre de grandeur que celles de l'an dernier ; cependant les dotations de l'état y sont passées de 33 % à 29 %. On peut noter que les dépenses réelles de fonctionnement (dépenses totales – opérations d'ordres, soit 406 968 €) sont égales à celles de 2017 (406 350€). Elles restent donc contenues à un niveau équivalent , à périmètre budgétaire égal (création du budget annexe Forêt en 2016), à l'année 2015.

En particulier, les charges de personnels ont subi une augmentation de 3 % (due à une légère augmentation des heures totales de travail réalisées) alors que la mise en place d'un nouveau système d'éclairage public opérationnel fin mai a déjà permis une économie de 23% sur la facture énergétique de la commune .

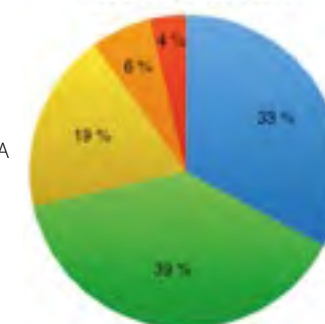
L'excédent de fonctionnement 2018 (22459 €) est légèrement inférieur à celui de 2017.

Ainsi, l'excédent de fonctionnement cumulé au 1/01/2019 est de 146 599€

Investissement :

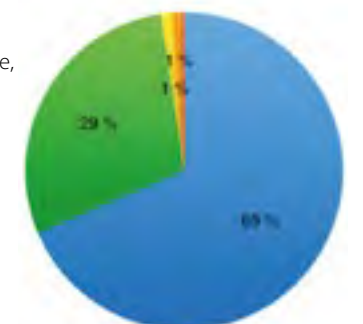
Recettes : 258 726 €

- Excédent fonctionnement
- Emprunts
- Subvention Etat
- Fond de compensation TVA
- Opération d'ordre



Dépenses : 189 953 €

- Travaux (chaussée route Hingrie, rue Pierreusegoutte)
- Remboursement d'emprunts
- Achats de terrain (AFU Gérardgoutelle)
- Acquisitions de biens
- Opération d'ordre



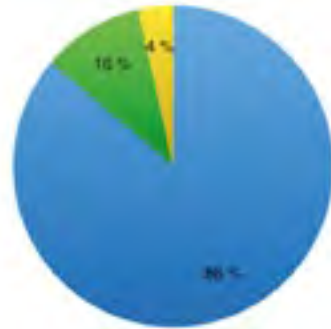
Budget Forêt

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 273 102 € et les dépenses sont de 161.581 €.

Tous les bois non encore vendus en 2017 et la majorité des coupes de 2018 l'ont été en 2018, ce qui explique les recettes importantes pour cette année. Les dépenses sont restées stables.

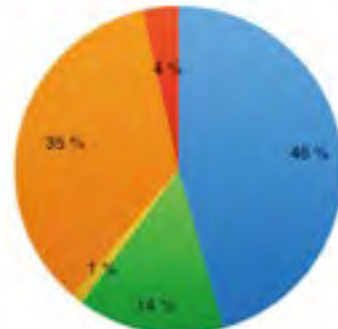
Recettes : 273 102 €

- Produit des coupes
- Produit de la chasse
- Taxe foncière



Dépenses : 161 581 €

- Débardage, façonnage
- ONF honoraires et frais de garderie, taxe à l'hectare
- Frais sur les ventes
- SIVU
- Divers



Pour interpréter les chiffres des coupes de bois, il convient de les examiner sur plusieurs années (ici depuis 2003).

Certaines années (ex : 2005, 2010 ou 2014), du bois coupé dans les années précédentes a été vendu, ce qui explique que comme en 2018, ces années-là, le volume total des ventes (en rouge) dépasse le volume total réalisé (en vert).

Les courbes ci-contre présentent les résultats financiers de la forêt sur 16 ans. Les recettes (en bleu) proviennent des coupes de bois ainsi que de la location des 3 lots de chasse. Les dépenses (en vert) sont générées par l'exploitation de la forêt (coupes, débardage, entretien, travaux forestiers et sylvicoles ainsi que tous les honoraires et frais de garderie). La courbe en rouge présente le résultat net de l'exploitation de la forêt (y compris les taxes foncières payées par la commune).

L'année 2018 aura permis à ce que la forêt redevienne une source de revenus pour la commune malgré les prix sur le marché de vente des bois encore faibles.



Résultats 2018 du Budget Camping

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 23468€, et les dépenses d'exploitation à 10413€. Cette année l'exploitation du camping devient bénéficiaire, contrairement aux années précédentes, surtout grâce à des dépenses très contraintes.

Le camping retrouve ainsi un équilibre financier, avec une certaine marge de manoeuvre pour l'investissement. Mais la fréquentation est, cette année encore, restée trop basse. Toujours des faibles dépenses d'investissement (5565€).

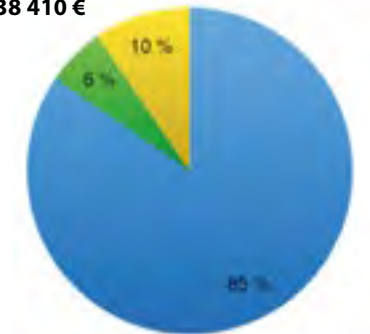
Budget Eau-Assainissement

Comme annoncé en introduction, ces chiffres du budget Eau-Assainissement ne comprennent qu'une partie de l'année 2018 (premier semestre pour le budget Eau et les 10 premiers mois pour le budget Assainissement).

Les recettes réelles d'exploitation (factures d'eau payées par les habitants) s'élèvent à 58291 €. Les dépenses réelles d'exploitation (38 410 €) se répartissent comme ci-contre :

Dépenses d'exploitation 38 410 €

- Redevances (y compris Station d'épuration)
- Entretien - Analyse
- Charges financières

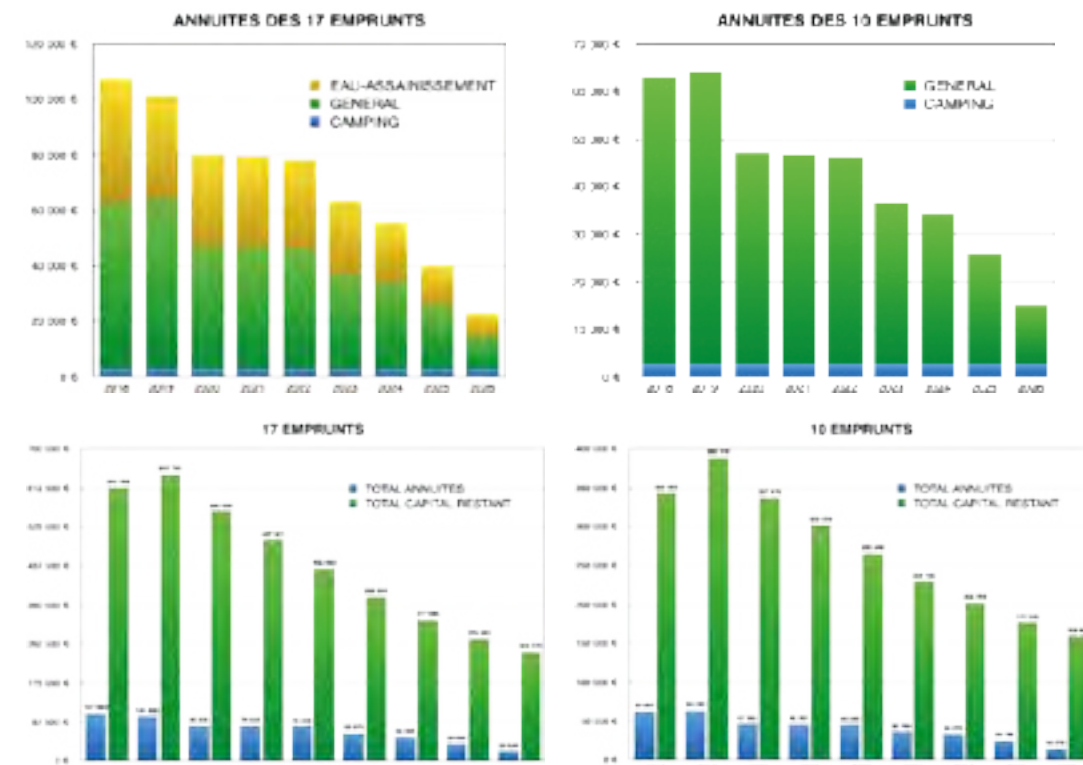


En termes d'investissements en 2018, les principaux ont concerné les travaux d'extension du réseau rue de Pierreusegoutte.

Les Emprunts au 1^{er} janvier 2019

En 2019, on reste à 17 emprunts (2 arrivés à échéance fin 2018, mais 2 nouveaux emprunts ont été contractés pour financer les travaux de réfection des routes et de l'assainissement). Ils sont en cours sur l'ensemble des budgets : 2 pour l'Eau (105 000€) repris par le SDEA, et 5 pour Assainissement (290 000€) repris par le SDEA via la CCVA, 9 pour le budget général (731 000€) et 1 pour le budget camping (25000€).

Au 1er janvier 2019, la commune est encore redevable de 643 753€ de capital (soit 389 116€ pour les 10 emprunts du BG et du budget camping). Les remboursements annuels (intérêts + capital) en 2018 se sont élevés à 107896€. En 2019, toute chose égale par ailleurs, ils s'élèveront à 101399€ (soit 64289€ pour les 10 emprunts du BG et du budget camping).



Le graphique ci-dessus montre que malgré les 2 nouveaux emprunts de 2018, le capital restant dû va diminuer d'environ 10% chaque année, et les remboursements seront aussi en constante diminution durant les 5 prochaines années, avec une baisse importante des annuités à partir de 2020.

Les principaux investissements à prévoir en 2019 (sur décision du conseil municipal)

- Rénovation des salles de classes de l'école maternelle pour en faire le site élémentaire bilingue de l'Ecole du Chalmont
- Rénovation intérieure de l'espace Raymond HESTIN
- Augmentation de l'attractivité du camping "Les Bouleaux" grâce à la rénovation de 2 chalets
- Poursuite des travaux débutés en 2016: enfouissement ligne HT
- Réfection d'enrobés sur les chemins menant aux "écarts"
- Entretien de chemins forestiers

Sapeurs-Pompiers volontaires

Rejoignez-nous !

VOUS POUVEZ PORTER CE CASQUE...

Rejoignez nos Sapeurs-pompiers volontaires !

+ d'infos
www.sdis68.fr

SDIS 68
INCENDIE SECOURS

POUR TOUTE INFORMATION
Prenez contact avec le centre d'incendie le plus proche de votre domicile

Centre de Secours Renforcé du Val d'Argent
32 rue Jean Jaurès
68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES
06 82 56 53 34
cis.val-argent@sdis68.fr

Don du Sang



A Rombach le franc, nous avons en moyenne 45 dons par collecte, nous sommes en légère augmentation. La dernière collecte a permis d'accueillir 51 donateurs. L'indice de générosité des donateurs à Rombach-le-franc est parmi les plus hautes d'Alsace. A ce titre je remercie tous les donateurs ainsi que chaque personne qui soutient notre amicale afin de rendre le don de sang plus agréable.

Les prochaines collectes à Rombach-le-franc sont le 12 juin et le 29 octobre et à Lièpvre le 05 avril et le 28 août.

Pour plus d'informations je vous invite à consulter le site internet de la fédération des donateurs de sang bénévoles www.ffdsb.org

Encore Merci.

Didier Legrand
président des donateurs de sang de Rombach-le-franc

1944 - 2019 : il y a 75 ans, la libération de Rombach

En novembre 1944, l'offensive des troupes américaines, débarquées le 15 août dans la baie de Fréjus se poursuit, malgré une très forte résistance allemande favorisée par le relief accidenté des Vosges. Des avions américains lancent des tracts appelant la population à rester chez eux et à ne pas prendre des risques inutiles afin de laisser la voie libre aux alliés pour pourchasser les troupes allemandes et leurs auxiliaires.

Une colonne américaine réussit à atteindre les hauteurs de la Chambrette et de la Collinière dans la matinée du 27 novembre 1944. Un poste d'observation est installé au-dessus de la grotte de Notre Dame de Lourdes à Hargoutte, permettant de repérer les va-et-vient d'une compagnie allemande qui s'est repliée à la Vaurière avec son poste de commandement.

Des tirs de mortiers, d'abord espacés sifflent au-dessus des maisons d'habitation. Cela dure toute la journée, du 27 au 29 novembre. Il y a aussi quelques rafales de mitrailleuses qui crépitent sporadiquement dans le village, mais aucun accrochage sérieux n'est à déplorer.

Pendant que le vallon de la Vaurière subit un déluge de bombardements, les Américains venus de la Chambrette s'engagent par Vourogoutte et la colline du Raingai et prennent la route de Fouchy. Ils sont accueillis à la bifurcation, vers le chemin qui va à Naugigoutte, par un tir nourri des mitrailleuses allemandes embusquées au Feignet. Des renforts arrivent alors pour déloger les Allemands et les cosaques installés sur cette colline.

Les premiers Américains commencent à patrouiller dans le village à la recherche des Allemands cachés dans les maisons d'habitation. Le premier GI arrive à la boulangerie Chappel suivi par d'autres où ils partagent le repas avec les propriétaires. Le 29 novembre 1944, Rombach-le-Franc est libéré par la 36e division des fantassins américains qui débarquent à pied

depuis la colline du Raingai, près du château d'eau, vers le chemin de la Hingrie. Ils sont accueillis triomphalement par la population de Rombach-le-Franc où on leur offre le repas et du schnaps. Les Américains distribuent du chocolat aux enfants qui s'agglutinent en grand nombre autour des hommes de troupe pour recevoir leur friandise.



L'armée allemande devant le monument aux morts de Rombach-le-Franc, 1er novembre 1944

En début d'après-midi, ils parviennent à la sortie sud du village. La libération du village est totalement achevée le 29 novembre 1944 vers 15 h 30.

La marche nordique à Rombach

La marche nordique est une pratique de marche dynamique en pleine nature. Elle allie de manière idéale un travail d'endurance accessible à tous, la marche, et un renforcement musculaire de l'ensemble du corps.

Le principe est simple : il s'agit d'accrocher le mouvement naturel des bras pendant la marche et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons qui permettent d'aller plus vite et de marcher plus longtemps. L'ensemble du corps entre en action, renforçant ainsi 80% des chaînes musculaires. La dépense énergétique est équivalente à un petit footing.

Cette activité procure plaisir et bien être du fait de la simplicité de sa technique et s'adresse ainsi à tous les publics, quels que soient votre âge et votre condition physique. En marche nordique, l'utilisation des bâtons favorise le développement musculaire des parties supérieures du corps, une spécificité que l'on ne retrouve pas en marche traditionnelle ou en course à pied. Les abdominaux, les bras, les pectoraux, les épaules et le cou se trouvent sollicités au même titre que les fessiers, les cuisses et les mollets.

La marche nordique est donc une pratique très complète. Néanmoins et selon les objectifs de chacun, des exercices de renforcement musculaire sont proposés lors des séances de marche en nature, ce qui permet un travail complémentaire, plus localisé et de manière ciblée.

Les bienfaits de la marche nordique

Lors de la pratique en marche nordique, l'activation cardio-vasculaire est comparable à celle d'un jogging à allure modérée. La position du corps et l'utilisation des appuis latéraux favorisent l'amplitude pulmonaire et l'oxygénation (environ 60% de plus par rapport à la marche traditionnelle). Les os ont besoin d'être soumis à des vibrations pour se fortifier. Le planter des bâtons au sol assure l'optimum de vibrations sans aggraver les articulations. En impliquant toutes les chaînes musculaires du corps, la marche nordique augmente la dépense énergétique : jusqu'à 40 % de plus par rapport à la marche traditionnelle. Dans cette activité d'endurance, le corps consomme essentiellement les graisses pour soutenir l'effort. Elle permet ainsi, au pratiquant assidu d'affiner sa silhouette et de perdre du poids (≈ 400 Kcal/h dépensées).

La marche nordique est une activité simple et facilement adaptable, elle s'adresse donc à tous les publics quels que soient l'âge et la condition physique de chacun. Elle plaît à tous les pratiquants, des adolescents aux retraités en passant par les sportifs confirmés, ce qui en fait une discipline à la fois dynamique et conviviale. Et, cerise sur le gâteau, elle peut, depuis le 5 mai 2018, être pratiquée à Rombach.



2018 en images...

2018 en Images...



5 Janvier : ça déborde à Rombach-le-Franc !



17 Février : déneigement



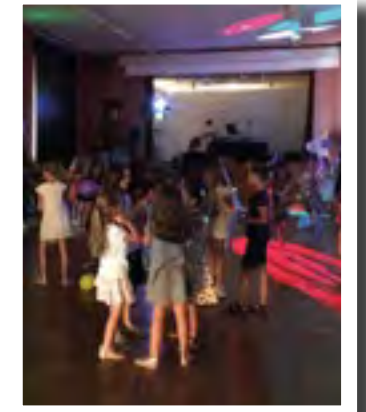
17 mars : Saint-Patrick



16 juin : mise en place de la gestion des biodéchets



22 juin : Fête de la Musique



7 juillet : Boum



4 mars : Cavalcade à Rombach-le-Franc



5 mai : lancement de la marche nordique



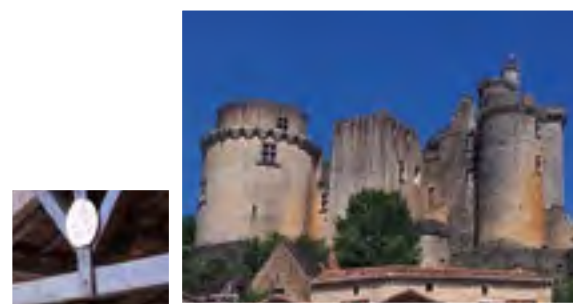
14 juillet : Fête Nationale



15 juillet : Finale de la Coupe du Monde de football



4 septembre : travaux



11 mai : jumelage



9 juin 2018 Journée Citoyenne de Rombach-le-Franc



1^{er} octobre : cours d'informatique au Courail



15 décembre : Noël des Anciens

L'intercommunalité dans le Val d'Argent

Lors des élections de 2014, l'équipe municipale a été élue sur un programme en trois points, dont le libellé du dernier était « Promouvoir l'intercommunalité ». Habitants du plus petit village de la vallée, les rombéchats avaient en effet compris que le salut de leur commune et plus largement celui du territoire passait par une meilleure intégration des quatre communes au sein du bloc communal. La collectivité « de projets » où chaque commune piochait avant tout ce qui l'intéressait (et donc inévitablement tirait, peu ou prou, la couverture à elle) avait atteint ses limites. La démographie déclinante et l'image altérée (à l'extérieur, comme en interne) de notre territoire apparaissaient alors comme les signes évidents que ces limites étaient atteintes et qu'il fallait aller plus loin en faisant autrement.

Quatre ans après et à moins de deux ans de la fin du mandat, le président de la collectivité dans son éditorial du bulletin intercommunal annuel évoquait « une situation, paralysante pour tous » qui, écrivait-il, « doit cesser ! ». Pour parvenir à un tel constat, il invoquait « le jeu personnel et le manque d'intérêt collectif » et « un contexte dont l'inertie entraîne certains à se désolidariser ouvertement, à critiquer à tout-va sans rien apporter en contrepartie, à consolider de confortables positions ou encore à attendre passivement en comptant sur les efforts des autres ».

Que s'est-il passé entre le moment où les rombéchats ont décidé de mettre leur espoir dans l'intercommunalité et le moment où le président de celle-ci affiche son douloureux constat ?

1) D'abord un travail sérieux visant à établir une nouvelle charte de territoire, véritable vision, pour la durée du mandat, des objectifs à atteindre et des actions à mettre en œuvre pour y parvenir : après une première et unique évaluation de cette charte, celle-ci fut rangée au placard au nom du pragmatisme et de l'opportunisme. Pas les moyens d'avoir une vision à long terme !

2) Puis, sous l'impulsion du Préfet mais aussi par conviction qu'une voie de progrès consistait en la rationalisation de nos moyens humains et matériels, un schéma de mutualisation fut rédigé, prônant, après de longues heures de travail, la création de quatre services intercommunaux : ce schéma n'a pas été signé par une des quatre communes, aucun rapport (pourtant obligatoire) sur les avancées de la mutualisation n'est paru, un seul service mutualisé fonctionne aujourd'hui.

3) En parallèle de ces travaux exigeants et chronophages, aussi bien pour certains élus que pour les agents, des commissions de travail furent mises sur pied pour éclairer et argumenter les prises de décisions du conseil intercommunal, dans des domaines jugés structurants pour le VA : sur quatre commissions créées, une ne s'est jamais réunie, une s'est réunie une fois en début de mandat et une troisième a rendu moins d'une demi douzaine de rapports en pratiquement 5 ans ; une cinquième commission, appelée de tous leurs vœux par la majorité des conseillers, la commission « finances » est toujours, à ce jour, une vue de l'esprit.

4) Consciente qu'une intégration plus efficace du bloc communal passait par une intégration financière et fiscale plus poussée, la collectivité a mené, dans le cadre d'une étude d'un coût de près de 45 Keuros, d'intenses travaux pour l'établissement d'un Pacte Financier et Fiscal (PFF) pour le Val d'Argent : le PFF n'a pas vu le jour, la collectivité est devenue un objet particulier de l'attention du Préfet et les inégalités fiscales et financières restent criantes sur notre territoire.



5) Afin de permettre que « Mineral et Gems », épinglé par la chambre régionale de la cour des comptes pour sa structure administrative et juridique peu orthodoxe, reste dans la vallée et pour sauver le « Carrefour européen du Patchwork » menacé d'une faillite certaine, une Société Publique Locale (SPL) a été créée avec deux actionnaires, la CCVA et la commune de SMAM ; afin de permettre immédiatement sa création et son fonctionnement efficace, un pacte d'actionnaires, non résiliable par les actionnaires, a été signé pour trois ans, définissant un certain nombre de mesures à prendre durant cette phase transitoire de trois ans : aucune des mesures préconisées dans ce pacte n'a été mise en œuvre ; le pacte a été renié par les signataires au bout de deux ans et 10 mois.

Alors oui, le président avait raison de fustiger « le manque d'intérêt collectif » et « ceux qui ne croient plus en ces valeurs ». Mais dans quel camp range-t-il les conseillers communautaires, les vice-présidents et lui-même ?

Oui, il avait raison d'évoquer « un fort potentiel en Val d'Argent ». Mais au bout de presque cinq ans de mandat, ce potentiel n'est-il pas resté... potentiel ?

Une chose est sûre, les deux voyants qui avaient incité les rombéchats à mettre leur espoir dans l'intercommunalité ne sont pas passés au vert.



Les églises et les cloches de la paroisse Sainte Rosalie de Rombach-le-Franc

La date de la construction de la chapelle romane dédiée à Sainte Rosalie, située à Lallemond Rombach n'est pas connue. Mais on doit admettre qu'elle est très ancienne.

On peut supposer que les moines du monastère Saint Alexandre à Lièpvre qui ont apporté la civilisation dans notre région, ont recherché des sources et choisi des emplacements pour ériger des oratoires, de petites chapelles limitant leur domaine.

Selon une ancienne description, il était dit :

« Cette chapelle romane, dédiée à Sainte Rosalie, était placée au milieu d'un bouquet de peupliers, les deux montagnes voisines étaient couvertes de bois de chêne.

D'après les anciens, elle était fréquentée par de nombreux pèlerins. A côté se trouvait une source appelée « fontaine Sainte Rosalie » où les pèlerins puisaient de l'eau pour la guérison des maladies. On avait une grande confiance en Sainte Rosalie, surtout en ces temps de menace de peste et de guerre. »

Depuis 1692, la cloche bénie par le curé G. Morel de Lieuvre (Lièpvre) rythmait la vie de la communauté.

Aucun document n'en parle au cours des siècles suivants.

En 1756, un projet fut établi pour la reconstruction de la chapelle succursale de Lallemond Rombach, dépendant de la paroisse de Lièpvre.

Nous devons la découverte de ces documents inconnus jusqu'à ce jour, au père Marcel EHRHART, curé de Lièpvre, chargé temporairement de la paroisse Sainte Rosalie de Rombach-le-Franc après le décès de son desservant, monsieur l'abbé Aloyse GARNIER.

Ces pièces sont conservées aux archives départementales des Vosges à Epinal, sous références : plan 562 I, sources IC 97.

Les recherches de Monsieur le curé EHRHART sur la vie de la communauté Sainte Rosalie et la construction de la première Eglise érigée en 1756, incendiée en 1801, firent l'objet de publication dans l'Alsace et les Dernières Nouvelles le 6 février 1988.

Elles ont valeur de référence et méritent notre vive reconnaissance.

Ils rapportent que l'ancienne chapelle romane tombe en ruines et est beaucoup trop petite pour contenir les habitants, au nombre de plus de 450, lors du service divin qui s'y célébrait fêtes et dimanches, la nef n'ayant que vingt pieds de longueur sur dix-sept de largeur et le Chœur, treize pieds « carrés »

Le pied Lorrain valant 0m,325, les dimensions sont donc de 6m,50 sur 5m,52 pour la nef et 4m,22 x 4m,22 pour le chœur. La cloche bénie et installée le 12 juin 1692 devait être de petite taille.

Le projet adopté le 18 novembre 1756 fut mis en chantier de suite et les travaux étaient très avancés fin 1758.

Les dimensions intérieures de la nef étaient de 18m50 sur 10m. Selon les moyens disponibles, les aménagements intérieurs furent poursuivis, étalés sur plusieurs années.

Le 31 octobre 1773, le Curé Laurent MOSER, recteur de l'église de Lièpvre, desservant la communauté de Lallemond Rombach présida la cérémonie de la bénédiction des 2 cloches neuves, fondues par François Joseph FERRY de Saint-Dié.

La plus grande fut bénie au nom de Sainte Rosalie, patronne de la paroisse. L'autre fut Baptisée au nom de Saint-Blaise.

Le 16 Février 1786, la communauté de Lallemond Rombach fut détachée de Lièpvre et érigée en paroisse indépendante avec son premier desservant, l'abbé Joseph BOULANGER.

Après les troubles de la Révolution, le village reprit son développement dans le travail et le calme.

C'est alors qu'un terrible incendie eut lieu le 4 fructidor de l'an IX soit le 22 Août 1801, qui détruisit l'église, le presbytère et 43 mai-



sons particulières. La maison d'école (ancienne maison des sœurs) fut épargnée.

Cette église eut une vie brève, soit 45 ans.

Après cette catastrophe les habitants solidaires, entreprirent la reconstruction des maisons privées.

Le grès rose de nos montagnes fut abondamment utilisé dans toutes les constructions. Il y avait une forte activité chez les « tailleurs de pierre ».

Les linteaux des portes d'entrée signalent par les sculptures des artisans, les initiales des noms des propriétaires et l'année 1802. C'est le cas des immeubles anciens de la rue de l'église et de ceux de la rue du Gal de Gaulle entre le n°67 et le N° 107.

La communauté entreprit la reconstruction du presbytère selon le devis du 15 floréal an XII, soit le 5 mai 1804.

Le chantier pour la reconstruction de l'église démarra en 1805, la bénédiction et la pose de la pierre angulaire eut lieu le 15 août 1805, l'ouverture au culte eut lieu le 7 décembre 1806.

La maison d'école épargnée par le sinistre servit pour les célébrations religieuses.

Dès 1802, la communauté souhaite l'installation provisoire d'une cloche, symbole de vie, appelant les fidèles et annonçant les événements importants du village et du pays.

Cette cloche (la moyenne) fut bénie par le Curé de la paroisse J. BOULANGER, revenu d'exil, sous l'invocation de Marie Rosalie.

Dans les écrits paroissiaux, il est rapporté que « Cette cloche a été fondue avec 2 autres cloches destinées à une autre paroisse, dans le jardin du presbytère par Joseph STOUVENOT, fondateur. »

On peut penser que les débris des cloches de l'église sinistrée en 1801 et peut-être que la petite cloche de 1692, ont été fondus sur place par le maître artisan, pour donner naissance à cette nouvelle cloche bénie en 1802.

Le 11 novembre 1812, monsieur BAUMLIN curé doyen de la paroisse Sainte Madeleine de Sainte-Marie-Aux-Mines, présida la cérémonie de la bénédiction des 2 cloches (la grosse et la petite) pour notre église paroissiale. Elles étaient l'œuvre du fondateur Cyrille THOUVENOT de St-DIE. La plus grosse fut bénie sous l'invocation de « Sainte Vierge Marie Mère de Dieu, et la petite sous l'invocation de Saint-Blaise, Saint Quirin Martyrs. »

Il s'agit de nos cloches actuelles, qui ont échappé à deux réquisitions en 1914-1918 et 1941-1945 où descendues du clocher, elles devaient être fondues et devenir des instruments de mort. Ce destin tragique leur fut épargné.

Qu'elles continuent à répandre leurs sons mélodieux, la musique sacrée, qui marquent à jamais nos oreilles et nos cœurs.

Elles chantent avec allégresse la joie, le courage, avec tristesse les deuils, les malheurs qui frappent individus, familles, communautés. Mais elles annoncent toujours l'espoir, la fraternité, et élèvent notre âme vers l'Eternel.

PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS DE VEHICULES

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE



- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets : Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique :
- Appelez directement la gendarmerie.
COMPOSEZ le 17
- Faites oppositions sur les chéquiers, cartes bancaires ou titres volés.

SE PROTÉGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Toutes les 2 minutes 30,
un cambriolage est commis en FRANCE



Il existe des moyens de réduire le risque de se faire cambrioler.
Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.

LES VOLS DE VEHICULES

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, sac à main et téléphone portable notamment (phénomène de « Home-jacking »).

- Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence.
- Ne laissez pas en évidence les clés de votre automobile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret.
- Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.

VOUS RESIDEZ EN MAISON

- Équipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol, sur rue.....) de barreaux de sécurité.
- Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur
- Éclairiez votre jardin en l'équipant de détecteurs(s) de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cachez ni les portes, ni les fenêtres.

LES MESURES A PRENDRE

- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée....) et équipez celle-ci d'un judas et d'un entre-bailleur pour reconnaître votre visiteur.
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire.
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série.
- N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs ou la poubelle.....
- Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur.



PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites...
- Pensez à avertir la gendarmerie de votre lieu de domicile de votre absence.
- Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte à lettres.
- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée.
- Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.

LES BONS REFLEXES A AVOIR

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit, bijoux...
- Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe.
- Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle.
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugerez suspects
- **COMPOSEZ LE 17**

La collecte des biodéchets

Après une phase expérimentale positive en 2018, pour laquelle Rombach avait été choisi dans son intégralité, le SMICTOM d'Alsace Centrale mettra à disposition de tous les habitants du territoire un dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire à partir du second semestre 2019. Les biodéchets concernés sont les déchets alimentaires (restes de repas et de préparation de repas).

1. Le tri des biodéchets devient indispensable

Aujourd'hui, chacun a conscience qu'il est important de réduire les tonnages de déchets enfouis ou incinérés, pour des questions de respect de l'environnement et de coûts pour la collectivité. La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte va dans ce sens en imposant la mise en œuvre d'un système de collecte des biodéchets à la source d'ici 2022. En Alsace Centrale, les biodéchets étaient depuis plus de vingt ans séparés mécaniquement des autres déchets du bac gris et compostés sur notre installation de compostage de Scherwiller. Cette dernière, vétuste et touchée par un incendie en juillet 2018, est à l'arrêt et ne pourra maintenir son activité en l'état. Les déchets actuellement collectés dans le bac gris sont donc détournés vers des sites de stockage et d'incinération extérieurs à l'Alsace Centrale, avec des surcoûts importants. Les biodéchets représentant 48 % de nos bacs gris, il est donc important pour le SMICTOM d'agir.

2. Une phase expérimentale en 2018

Depuis août 2018, six quartiers pilotes du territoire expérimentent un nouveau dispositif. Les foyers témoins (tous les foyers rombéchats volontaires) se sont vus remettre un bioseau qui leur permet de stocker temporairement leurs biodéchets avant de les déposer dans des bornes d'apport volontaire spécifiques. Les informations collectées par le SMICTOM montrent que les foyers sensibilisés, qui jouent le jeu, apportent d'importantes quantités de biodéchets, évitant ainsi une incinération coûteuse et inutile : les biodéchets collectés à part sont en effet valorisés par méthanisation à Ribeauvillé pour produire de l'énergie ainsi qu'un précieux engrais pour les cultures agricoles.

3. Une généralisation à partir du 1^{er} juin 2019

Fort des enseignements de cette expérimentation, le SMICTOM généralisera progressivement la collecte des biodéchets par apport volontaire à l'ensemble des foyers, Communauté de Communes par Communauté de Communes, entre début juin et décembre 2019.



Dans un premier temps, le SMICTOM décidera en lien avec les communes des emplacements des 560 bornes d'apports volontaires qui seront déployées sur le territoire. Pour Rombach, la question d'une deuxième borne implantée au bas du village est en réflexion. Ensuite, le SMICTOM sensibilisera les 130 000 habitants d'Alsace Centrale pour expliquer concrètement comment trier et apporter ses biodéchets aux points de collecte. L'arrêt précipité de l'unité de compostage en raison de l'incendie met en lumière l'enjeu environnemental primordial de la valorisation des biodéchets et l'urgence d'y répondre au mieux. Ce sont ainsi près de la moitié des déchets aujourd'hui incinérés qui pourraient être valorisés et qui permettraient d'enrichir en humus nos terres agricoles en remplacement des engrais solubles de synthèse, au bénéfice de la nappe phréatique et en réponse à des problématiques de santé publique. L'enjeu financier est aussi important : 1 kg de biodéchets compostés ou méthanisés coûte deux fois moins cher qu'un kilo de déchets incinérés. Notre objectif est ainsi de poursuivre cette valorisation organique initiée en 1994, en travaillant à la réalisation d'un compost de bien meilleure qualité, utilisable en agriculture biologique, afin de pouvoir offrir aux terres d'Alsace Centrale cette ressource si précieuse aux cultures et à la biodiversité. Une manière de mettre en place un cercle vertueux en répondant au mieux à la réglementation... et à nos convictions. Enfin, il est rappelé que le compostage à domicile reste, pour ceux qui peuvent le pratiquer, le meilleur moyen de valoriser ses biodéchets : ces derniers sont valorisés naturellement et sans nuisance et permettent d'enrichir les cultures et jardins. Les agents du SMICTOM se tiennent à la disposition des habitants pour les conseiller et les accompagner dans leur processus de valorisation des biodéchets.

Les conseils de l'Espace Info Énergie sur la rénovation énergétique

Focus sur le dispositif « isolation à 1€ »

Les démarches vont bon train et vous êtes nombreux à vous demander si ces travaux d'isolation à 1 € proposés par certaines entreprises sont une arnaque. Si cette opération n'est pas une arnaque elle pose de nombreuses questions d'un point de vue technique et réglementaire. Certaines techniques d'isolation employées sont loin d'être efficaces et peuvent s'avérer dangereuses pour vous et votre logement.

Faire isoler ses **combles perdus et même ses sols (plancher bas) pour 1 € symbolique** est en effet possible grâce aux dispositifs d'aides financières des « **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)** » et du « **Coup de Pouce économie d'énergie** ». Au-delà des conditions de ressources, il faut être propriétaire occupant et envisager ces travaux d'isolation dans sa **résidence principale**. Il faut également que le chantier soit le **plus simple possible** et donc remplir certaines **conditions techniques**.

Le prix moyen d'une isolation du plafond de cave ou garage est compris entre 60 et 100 €/TTC/m². Hors, les primes énergie récupérées par l'entreprise ne seront que d'une vingtaine d'euros par mètre carré : le **montant des primes CEE est donc loin d'être au niveau du coût d'une prestation réalisée dans les règles de l'art** (sans ponts thermiques, avec traitements de réseaux et avec des matériaux réglementaires respectant les Documents Techniques Unifiés).



Source image: EFFI MAIT

Le résultat est donc souvent sans appel : une pose très rapide, sans soins apportés aux détails, réalisés avec des matériaux bon marché et parfois non adaptés. Les découpes pour les réseaux électriques et de gaz ne sont pas traitées thermiquement et laissent donc des ponts thermiques importants. Le plus grave et le plus dangereux est que le polystyrène, souvent utilisé en isolation, est fortement inflammable et participe à la propagation du feu. Il est même interdit en plafond lorsqu'il n'est pas protégé d'un parement anti-feu.

Il est certain qu'un tel dispositif incite les particuliers à réfléchir à l'isolation de leur logement. **Cependant trop souvent, les travaux réalisés dans ce cadre ne couvrent pas plusieurs prestations importantes garantissant : la performance, la durabilité de l'isolation, voire même la sécurité des habitants ayant pourtant voulu bien faire pour leur confort, leur porte-monnaie et la planète !**

Il est fortement conseillé de consulter un Espace Info Energie avant de se lancer dans des travaux de rénovation énergétique.



Source image : Témoignage sur le forum 60 millions de consommateurs

Pour voir l'article complet rendez-vous directement à l'adresse : <http://alec-nancy.fr/vigilance-sur-les-demarchages-et-travaux-disolation-a-1-euro/>

Pour des conseils sur une rénovation énergétique de votre habitation contacter l'Espace Info Énergie d'Alsace Centrale : Marie Dupont au 07.87.01.10.02 ou par mail selestat@eie-grandest.fr Service public gratuit, neutre et indépendant



Optimiser le chauffage de son logement, c'est rentable !

Entre 2000 € et 3000 € par an. C'est la dépense énergétique moyenne des ménages français. Pour moitié, il s'agit du carburant automobile, et pour moitié l'énergie liée au logement (en premier lieu le chauffage).

1 500 € rien que pour le logement ! Quand on sait qu'une maison de 100 m², pas trop mal isolée, peut être facilement chauffée au bois avec 5 à 10 stères par an maximum (baisse à 3 stères pour une maison très bien isolée et un poêle à haut rendement), que ce système de chauffage peut être couplé à la production d'eau chaude (des panneaux solaires thermiques pouvant prendre le relai en été), et que la consommation électrique résiduelle est de l'ordre de 1000 kWh par an (soit environ 150 euros, que l'on peut encore largement réduire en raisonnant sa consommation), faites le calcul : la dépense annuelle peut être divisée par 2 à 6 !



On a tout à y gagner :

- Un mois de revenus (ou plus !) économisé tous les ans
- Une moindre dépendance aux prix de ressources qui viennent de loin (pétrole, gaz, uranium), sont lourdement taxées, et surtout ne sont pas infinies...
- Une moindre contribution à notre impact environnemental, et en particulier à l'effet de serre qui est en train de transformer notre planète en étuve
- Du travail et des revenus pour nos artisans et forestiers locaux (plutôt que pour les multinationales qui pompent des puits de pétrole au Moyen-Orient...)

« Oui, mais tout cela, ce sont des investissements ! ».

Certes, il faut isoler, il faut investir dans un poêle ou une chaudière efficace, etc. Mais des investissements qui vous font économiser plus de 1000 € par an, et qui sont amortis sur de nombreuses années, ça laisse de la marge ! D'autant que de nombreuses aides existent pour réduire la facture (prêts à taux zéro, crédits d'impôts, primes énergie pour les ménages les plus modestes, etc.).

Renseignez-vous auprès de votre mairie, de vos artisans, ou de votre Espace Info-Energie, pour connaître les dispositifs adaptés à votre situation.

Le portage à domicile est un service de la Médiathèque du Val d'Argent qui répond à notre volonté de permettre un accès à la lecture et à la culture le plus large possible.

C'est un service gratuit, sur inscription à la médiathèque, qui permet aux bénéficiaires d'entretenir un lien social avec un agent de la médiathèque, mais également de conserver un accès à la culture.

Le comité d'action sociale de Rombach (Jocelyne Jehel) et l'association du Val des Gouttes (Lysiane Neumann) ont décidé de s'investir, en ce début d'année 2019, dans une expérimentation lancée à Rombach par la commission culture. Après avoir distribué dans le village les affichettes présentant cette opération, elles entrent en contact, aidées par Annie Antzenberger, avec les personnes qui ont des difficultés à se déplacer (âge, maladie, accident). Le jour du portage a été fixé au mercredi après-midi, 1 fois par mois (mais cela pourra être plus souple les premiers temps, le temps que les personnes bénéficiaires se fassent connaître et s'habituent au service), et ce, à partir du mois de janvier 2019.

L'inscription au service passe par une adhésion à la médiathèque (11,50€ pour l'emprunt de documents imprimés [livres], 23€ pour l'emprunt de documents imprimés et numériques [DVD, CD]). Le service de portage lui-même est gratuit. Les bénéficiaires peuvent emprunter des livres, des CD, des DVD, des magazines, des livres lus (considérés comme des documents imprimés).

Une discussion peut s'installer entre les personnes référentes et le bénéficiaire, pour connaître ses goûts et ses attentes.

N'hésitez pas à contacter Lysiane Neuman ou Annie Antzenberger pour profiter de ce service exceptionnel qui vous amènera à domicile les ouvrages dont vous avez envie.

Vous êtes dans cette situation ? Profitez gratuitement de service en contactant dès à présent la Médiathèque du Val d'Argent par **téléphone ou e-mail : 03 89 58 35 85 / mediatheque@valdargent.com** Vous pouvez aussi contacter **Lysiane Neumann : 03 89 58 99 05**



La transition écologique en pratique

Après, dans l'édition 2016, les articles sur le **désherbage et le « 0 phyto » dans le village** et sur la **sobriété énergétique des ménages**, après, dans l'édition 2017, les articles sur l'**aquaponie**, les guides « **jardins naturels** », le **traitement des déchets verts et la transition écologique**, après dans l'édition 2018, les articles sur **les centrales villageoises, les repair Cafés, le compostage individuel et ...la transition écologique (bis)**, on pourrait se dire que, dans notre bulletin municipal, des mots ont pu être placés sur ce « concept » de transition pour que les villageois, petit à petit, se l'approprient afin de passer du déni (volontaire ou par méconnaissance) à la prise de conscience que si nous ne faisons rien, c'est sûr, l'humanité sera, à l'horizon 2050, à compter parmi les espèces en voie de disparition sur notre planète.

Pourtant, nous entendons encore bien souvent des questions comme « que puis je faire à mon petit niveau face au réchauffement climatique planétaire ? » ou encore « à quoi cela servirait-il que je mène des actions individuelles, familiales ou locales alors que mon voisin, le territoire d'à côté ou l'Amérique de D.Trump ou la Chine de Xi Jinping ne se sentent pas concernés ? »

Pour ceux qui se posent la seconde question, la réponse est simple : si vous ne faites rien, les prévisions de 6000 experts mondiaux se réaliseront et l'espèce humaine en 2030 commencera à disparaître inexorablement dans un enchaînement cahotique de crises sociales, migratoires, climatiques et économiques.

A ceux qui se posent sincèrement la première question voici deux nouvelles manières pratiques d'y répondre :

- **inscrivez vous au défi des familles** (voir l'article page suivante)

- **téléchargez l'application WAG et changez vos habitudes en vous amusant.**

L'appli qui donne le pouvoir de changer les choses

Aujourd'hui, 87% des Français se sentent concernés par les problématiques environnementales et sont prêts à changer leurs habitudes.

Pour leurs enfants, pour leur santé ou plus simplement pour vivre mieux et agir pour la planète, ils sont des millions chaque jour à faire déjà des petits gestes. Mais par où commencer pour aller encore plus loin ? Quels gestes adopter au quotidien sans se compliquer la vie ? Comment passer à l'action, le partager avec le plus grand nombre et inviter ses proches à en faire de même ?

Pour accompagner tous ceux qui souhaitent agir et donner une portée collective à toutes les actions individuelles, le WWF France, avec le soutien de l'ADEME, la MAIF et La Poste, lance WAG - We Act for Good - un programme sur-mesure unique, simple d'utilisation et totalement gratuit.

We Act For Good est le programme de changement de comportement qui, grâce à la puissance du digital, simplifie le passage à l'action et transforme les gestes de chacune et de chacun en action collective.

« Les Français veulent agir pour la planète mais ne savent pas toujours par où commencer. C'est pour les aider au quotidien à reprendre le pouvoir sur leur consommation de manière simple et ludique que nous avons imaginé WAG - We Act for Good. C'est un programme d'accompagnement sur-mesure qui propose des défis, conseils et astuces en matière d'alimentation, de transport, de zéro déchet, de Do It Yourself et d'énergie. Cette application mise sur le potentiel du digital pour transformer les gestes de chacun en force collective. Avec WAG, si on change tous un peu, ça change tout ! ».

Pascal Canfin, Directeur général du WWF France



Bienvenue dans le défi des familles à énergie positive



Bonjour et bienvenue dans le Défi des Familles à énergie positive. Votre défi, si vous l'acceptez, sera de constituer une équipe de familles, dans votre entourage privé, professionnel, associatif ou voisinage afin d'économiser ensemble au moins 8% d'énergies (chauffage, électricité, eau et transport).

Pour vous aider, un « coach énergie » est à votre disposition : un conseiller info énergie. Retrouvez les coordonnées de l'Espace Info Énergie le plus proche de chez vous

Les événements

Événement de lancement

Chaque équipe bénéficie d'un événement de lancement et d'un événement intermédiaire personnalisé et animé par un conseiller en énergie. En voici quelques exemples :



Quiz de l'énergie

Formation des capitaines

Les personnes désirant aller plus loin dans la technique des économies d'énergie, et qui voulaient en savoir plus et le faire partager à leur équipe, pouvaient devenir des capitaines.

Une ou deux formations ont eu lieu au mois d'octobre par département. Pour rester dans l'ambiance du défi, ces « formations » se voulaient ludiques, participatives et actives.

Les résultats chiffrés

	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015	2015 / 2016	2016 / 2017
Nombre d'équipes participantes	19	17	18	28	38
Nombre de participants	450	430	440	590	410
Nombre de familles	150	120	144	174	300
Nombre de relevés de compteur	1 000	700	1 000	1 300	3367
Nombre de kWh économisés grâce au défi "Logement"	150 000	180 000	156 000	218 000	170 286
Nombre de m ³ d'eau économisé grâce au défi "Eau"	1 000	257	960	1 660	636
Nombre de km en voiture économisés grâce au défi "Transport"	50 000	/	/	111 000	215 834

Soit une économie par famille d'environ 200 € par an ou 11% de leur consommation d'énergie. En moyenne, chaque année, c'est comme si 8 familles n'avait pas du tout consommé.

CALENDRIER DU DÉFI DES FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE :

- Prenez contact avec votre animateur local, il vous remettra les règles du jeu : le fil rouge. > Coordonnées en dernière page.
- Faites le point sur le site internet > Répondez au quiz sur le site internet*. > Entrez ses données de référence sur le site internet*.
- Commencez vos relevés de compteurs > Le défi débutera le 1^{er} décembre et prendra fin le 30 avril.
- Participez à l'événement de lancement > Pour vous aider à économiser, vous recevrez une lettre d'informations par semaine avec un fil rouge et des épreuves !
- Participez à l'événement intermédiaire > Poursuivez les économies et les relevés.
- Une fois tout ceci réalisé, vous serez invité à assister à l'événement de clôture régional.

LE PLUS

Prenez connaissance du déroulement du défi d'une famille participante et des lettres d'informations pratiques pour réussir ce défi !

Contactez votre animateur local !

Contact :



Rédaction par l'association Alter Alsace Énergies
Promotion et sensibilisation de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables
4 rue du Maréchal Foch 68460 LUTTERBACH
Tel : 03 89 50 06 20 ou 03 88 23 33 90



Comment mieux gérer les déchets et l'impact sur l'environnement de ma manifestation



La vaisselle jetable, 1^{ère} source de déchets

Gobelet, assiette, barquette, couverts... multipliés par le nombre de visiteurs, cela fait vite une incroyable quantité de déchets qui, au final, n'auront servi que quelques minutes !

Pourtant des solutions existent pour proposer une vaisselle plus respectueuse de la planète et de ses ressources. Quelques idées :



Utiliser de la vaisselle durable ou réutilisable

Les gobelets en plastiques durs avec consignes sont désormais rentrés dans les habitudes des gens. Si on peut en faire facilement fabriquer, ils se louent également. Ecologiquement c'est encore mieux ! Et pourquoi ne pas prolonger le concept en utilisant également couverts en métal et assiettes en terre cuite ?



Utiliser de la vaisselle compostable

Si la vaisselle réutilisable n'est malheureusement pas possible pour l'instant dans votre manifestation (ou seulement les gobelets), la vaisselle compostable (carton sans pelliculage...) est alors la meilleure alternative. Mise dans le bac gris, elle sera alors valorisée en compost urbain.



Demandez à chaque participant d'apporter sa vaisselle

Cela n'est valable que pour certains événements, mais dans les marches gourmandes, par exemple, cela se fait de plus en plus.

En 2020 plus de plastique !

En 2020, la vaisselle jetable en plastique sera interdite. Il est donc important d'opter dès à présent pour des solutions durables.

Emmaüs assure le service !

Emmaüs a inauguré en juin 2016 un nouveau service de lavage et de location de vaisselle. Tout y est pour vous permettre de proposer une manifestation plus écoresponsable, sans contraintes et à un prix très correct.

Gobelets

- Lavage seul : 4 cts/gobelet 25cl (avec un minimum de 15 €)
- Location + lavage : 18 € la caisse (363 gobelets de 25 cl ou 184 gobelets de 50 cl)

Assiettes & couverts

Location + lavage : 15 € la centaine (500 dispo.)

Mobilier, réfrigérateur, gazinière...

sur demande

Tarifs indicatifs + frais fixes par dossier de location

CONTACT
contact@emmaus-scherwiller.fr
03 88 82 05 24



Conseils et astuces

Instaurez une équipe « Environnement »

Dans votre équipe, il est important de missionner clairement des personnes sur la thématique «environnement». Que ce soit simplement pour gérer correctement les poubelles de tri ou plus généralement pour imaginer les idées permettant à votre manifestation d'être plus écoresponsable, c'est un vrai poste à valoriser. Sur le terrain, elle peut éventuellement être identifiée par un T-shirt spécifique.



Eco-Manifestations Alsace propose de vous accompagner gratuitement (jusqu'à 2h, payant au-delà) pour faire le bilan de votre manifestation, trouver des prestataires pertinents ou mettre en place des actions éco-responsables.

Pierre Muller
06 48 35 69 71

Lou Egret
06 83 60 34 19

contact@ecomanifestations-alsace.fr



Comité d'Animation de Rombach -le-Franc

Cette année encore, nous avons eu le plaisir de voir la formation de futurs internautes grâce au partenariat avec les lab's. Nous avons eu la création des sapins ou chacun est venu apporter sa contribution au feu en l'alimentant, dommage qu'ils ne soient pas restés pour la joie de voir brûler leurs végétaux.

Pour la fête de juillet cela s'affirme notre « collet fumé dans sa croûte » devient notre marque de fabrique et merci pour cela à nos deux commerçants Damien et Nicolas qui gardent le secret de fabrication. Même si cette année nous étions moins nombreux l'ambiance était là. 2018 fut aussi l'année du retour d'un manège enfant et une tentative de marché paysans. Et toujours un splendide feu d'artifice offert par la mairie.

Cette année nous avons eu la chance de voir sur écran géant la finale de la coupe du monde de foot, j'en profite pour remercier Monsieur le Curé qui a gentiment mis son écran géant à notre disposition C'est dans une ambiance animée et colorée, que nous avons vécu le couronnement de la France.

Et pour clôture cette année des bénévoles du CARF nous nous sommes réunis tous pour un couscous préparé par « l'envie du jour » et les éclairs géants de Damien Kissy.



Le coin des Associations

Club Vosgien



Historique.

«La section du Club Vosgien tombée en léthargie depuis 1914, se reforme sous le nom section de Lièpvre Rombach-le-Franc le 23 septembre 1920, près de 100 membres se font inscrire.» recherches de Christian Lai-guesse.

Mais la création de la section de Lièpvre est bien antérieure à 1914...

En 1936, avec les premiers congés payés apparaissent les premiers loisirs de plein air ; et la section de Lièpvre Rombach-le-Franc tombée en léthargie reprend ses activités avec ses premières randonnées hebdomadaires, familiales et variées. Elle compte aujourd'hui environ 90 membres et possède un refuge à la Hingrie pour des haltes reconstituantes au cœur de ses 118 km de sentiers repartis sur les communes de Lièpvre et de Rombach-le-Franc.

Le Club Vosgien a pour objectifs :

- de faire connaître le Massif Vosgien du Val de Lièpvre et de Rombach-le-Franc, son patrimoine naturel, son histoire et ses particularités culturelles
- de contribuer à la protection de l'environnement et de la biodiversité du Val de Lièpvre et de Rombach.
- de développer et promouvoir le tourisme pédestre.
- d'éditer des cartes topographiques, des topoguides et des revues de randonnée pédestre.
- d'entretenir les sentiers balisés du Club Vosgien sur les communes de Lièpvre et Rombach-le-Franc.

Ses activités :

- des randonnées familiales conviviales, des sorties culturelles et historiques dans le massif Vosgien et dans d'autres massifs.
- et l'entretien et le balisage des sentiers du Club Vosgien.

Et diverses randonnées programmées ultérieurement... Et pour ceux qui veulent contribuer à préserver les richesses naturelles de nos vallons en toute convivialité et nous rejoindre, consultez notre site internet :

<http://www.club-vosgien-liepvre-rombach.info>
et écrivez-nous au : cmenetre@orange.fr

Corinne Ménétré

Présidente et GRP Club Vosgien Lièpvre Rombach-le-Franc
Secrétaire District IV Club Vosgien
Membre au comité directeur Club Vosgien Haut-Rhin
Présidente de la commission fédérale PNPP (Protection de la Nature, des Paysages et du Patrimoine) du Club Vosgien.

Et pour ceux qui veulent contribuer à préserver les richesses naturelles de nos vallons en toute convivialité et nous rejoindre, consultez notre site internet :

<http://www.club-vosgien-liepvre-rombach.info>
et écrivez-nous au : cmenetre@orange.fr



Randonnée au Mariastein 15 juillet 2018



Randonnée labellisation des itinéraires pédestres club vosgien au patrimoine culturel européen - année 2018



Randonnée en Vosges du nord : Falaises de l'Altenschloessen, 2 août 2018

Calendrier 2018

- 5&6 janvier 2019 : cérémonies des vœux de la communauté de communes du Val d'Argent
- 5 janvier 2019 : après-midi Galette des rois du comité
- 24 février 2019 : randonnée dans le piémont vignoble
- février ou mars 2019 : soirée bien être au SPA Ribeauvillé
- 3 mars 2019 : AG Club Vosgien Lièpvre Rombach le franc au refuge de la Hingrie
- 7 avril 2019 : Assemblée Annuelle du District IV à St Hippolyte le
- 5 avril 2019 : AG CV 68 à Turckheim à 17h
- jusqu'au 18 mai 2019 : formation du NOUVEAU GFRP club Vosgien Lièpvre Rombach-le-Franc
- du 9 au 22 avril 2019 : campagne de balisage club vosgien Lièpvre Rombach-le-Franc des sentiers sur le massif du Taennchel et fin ligne de crêtes Hingrie
- printemps 2019 : randonnée HAUTES VOSGES floraison des jonquilles
- 1er mai 2019 : randonnée vers la fête du SCHAENTZEL CV St Hippolyte
- 8 mai 2019 : cérémonies en mémoire du 8 mai 1945
- 19 mai 2019 : Festival Fédéral Marche nordique en Val d'Argent vallons de Lièpvre et de Rombach-le-Franc
- 1er juin 2019 : congrès AG Club Vosgien à Kirrwiller (67)
- dimanche de Pentecôte 9 juin 2019 : Accueil randonneurs et amis du club vosgien de Lièpvre Rombach au refuge de la Hingrie avec démonstration marche nordique
- 7 juillet 2019 : Fête montagnarde Club Vosgien Ste Croix aux mines
- 14 juillet 2019 : cérémonie fête nationale et fête villageoise
- 20 juillet 2018 : randonnée Forêt Noire « sentier des fontaines à Schnaps »
- 1^{er} août 2019 : randonnée sentier des écluses et visite plan incliné Arzwiller
- Mi août 2019 : escapade randonnée séjour dans les Alpes Bonneval sur Arc & lac des Evettes
- Septembre 2019 : randonnée sur les crêtes des Hautes Vosges
- 19 octobre 2019 à 14h : réunion automnale du district IV à St Dié
- 20 octobre 2019 : randonnée du vin nouveau du CV Lièpvre Rombach le franc
- 26 & 27 octobre 2019 : voyage au Luxembourg
- Fin octobre 2019 : repas des baliseurs club vosgien Lièpvre Rombach-le-Franc
- courant novembre 2019 : sortie nocturne aux thermes de Ribeauvillé
- 11 novembre 2019 : cérémonies en mémoire du 11 novembre 1918
- 6 ou 7 décembre 2019 : randonnée nocturne du Téléthon avec l'association St Martin
- décembre 2019 : dîner de Noël du comité

Le coin des Associations

Le Comité de Jumelage

Noce d'Argent en 2018 pour le Comité de Jumelage ! En effet, cela fait 25 ans que les 2 villages de Rombach le Franc et Les Quatres Routes du Lot ont concrétisé ce jumelage par un serment.

Pour ce qui est des activités 2018 du Comité, l'année commença par l'Assemblée Générale le 15 Avril au Couarail. Ce fut l'occasion de constater la bonne gestion des finances du Comité et de souligner la convivialité, la sympathie et la solidarité entre les différents membres du comité.

Le week-end prolongé de l'Ascension est toujours un moment privilégié dans l'année où les délégations aiment à se rencontrer. Les Rombéchats étaient invités en 2018 par leurs amis des Quatre Routes du 10 au 13 Mai. La gastronomie avec la dégustation de foie gras et visite de cave dans la région de Cahors ont été au rendez vous. Le patrimoine culturel et architectural fut également mis à l'honneur avec la visite du château du Bonaguil datant du 16ème siècle. Arrivé au terme de ces quatre jours, tous les participants ne pouvaient que se réjouir de cette nouvelle rencontre surtout lorsqu'on connaît la qualité de l'accueil des Quatre Routois,

Membre du CARF, le Comité participa ensuite du 13 au 15 Juillet à l'organisation de la fête locale.

Le dimanche 29 Juillet fut l'occasion pour les membres du Comité de se retrouver lors de sa traditionnelle sortie pédestre. Munis de leurs sacs à dos et bâtons de marche, les randonneurs ont gravis les sentiers du Col des Bagenelles vers le sommet du Brézouard à 1228m d'altitude. Un repas marcaire pris au Haycot permit aux plus anciens du Comité de rejoindre les randonneurs lors de cette pause gourmande.

Puis vint la participation à l'animation du Patchwork dans le Val d'Argent du 13 au 16 Septembre. Pendant ces 4 jours, le Comité était occupé à la gérance du parking place des Fêtes, à la tenue de la buvette, du stand de



restauration et à l'organisation d'une soirée paella le samedi.

Pour terminer cette année en douceur, le comité confectionna pour ses membres, un repas « choucroute le dimanche 18 Novembre au Couarail, le tout dans une excellente ambiance.

Petit rappel pour conclure: le comité de jumelage est toujours preneur de nouvelles adhésions parmi les familles rombéchates qui aimeraient découvrir les charmes de cette magnifique région lotoise.

Le Président
Robert Stouvenot

Club du Val des Gouttes Association d'aide aux personnes âgées du Haut-Rhin

Comme chaque année l'équipe du val des gouttes a cherché, en 2018, à vous faire partager quelques moments de convivialité : excursions et repas. Cet automne, nous avons visité le centre d'embouteillage de l'eau minérale VELLEMINFROY en Haute-Saône. Cette eau possède de nombreuses vertus thérapeutiques ; la preuve : la mine réjouit des participants et l'excellente ambiance de cette belle journée.

Pour organiser ces journées, le comité d'action social et le « val des gouttes » travaillent en harmonie pour rassembler les Rombéchats de 65 ans et plus. La tâche n'est pas simple mais il est important qu'un maximum d'entre nous y participent. Malgré la subvention communale et les âpres négociations avec les voyagistes, le coût du voyage n'est pas négligeable ; il devient abordable individuellement quand le nombre de participant est élevé. Une raison de plus pour vous inscrire en masse ! Et puis, à chaque animation, il y a du travail en amont jusqu'à finaliser le projet. Souvent l'on rencontre les acteurs le jour J, mais en coulisse, il y a du monde et chaque année d'autres personnes se proposent pour donner de leur temps. Alors nous profitons de l'occasion pour remercier ceux qu'on appelle malicieusement les petites mains comme Marie-Paule, Christian, Josette et Jean-Claude et sans qui le résultat serait moins beau et chaleureux, sans oublier tant d'autres qui oeuvrent pour le village.

De nos jours, si on veut avancer, il ne faut pas seulement compter sur les autres. Un cocktail d'idées, du savoir faire dans une bonne ambiance et on est agréablement surpris du résultat.



CLUB DU VAL DES GOUTTES
ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES AGÉES
DU HAUT-RHIN

En ce début d'année, n'oubliez pas non plus le « portage à domicile » pour toutes les personnes qui ont des difficultés à se déplacer (voir l'article dédié).

Venez nombreux à nos sorties. A très bientôt

Lysiane, présidente du val des gouttes
et Jocelyne, vice présidente du Comité
d'action sociale de RLF





Association Saint-Martin en Val d'Argent

L'association à but non lucratif, Saint-Martin en Val d'Argent, est née de la volonté de quelques parents de perpétuer la fête de la Saint-Martin à l'école bilingue de Rombach-le-Franc. Elle a vu le jour fin septembre 2008 pour garantir aux élèves le défilé de la Saint-Martin en novembre.

Grâce aux bénéfices réalisés, à la motivation des parents et à leurs idées foisonnantes, nos actions se sont vite étendues.

En bientôt 10 ans d'existence nous avons eu le plaisir d'organiser, hormis la Saint-Martin, des kermesses, des randonnées, des après-midis jeux de société, des boums de fin d'année et des spectacles, pour le plus grand bonheur des enfants.

Notre nouveauté depuis 2016, qui remporte un franc succès, est la fête de la Saint-Patrick et son bal folk qui permet aux amateurs de danse folk de venir exprimer leur talent sur le parquet de la salle Raymond-Hestin !



Pour assurer la relève, nous avons besoin de parents volontaires pour s'engager et honorer les fonctions de président, vice président, trésorier et secrétaire ainsi que de nouveaux adhérents. Il va de soi que pour assurer la transition et la poursuite des objectifs de l'association, les nouveaux pourront compter sur les anciens !

Prochaines dates à retenir

(uniquement si nouveau comité de direction):

- Janvier 2019 : Assemblée générale
- Mars 2019 : Fête de la Saint-Patrick
- 05/07/2019 : Spectacle/Boum de fin d'année
- 08/11/2019 : Fête de la Saint-Martin

Association Saint-Martin en Val d'Argent
11 B route de Rombach-le-Franc / 68660 LIEPVRE
Tel : 03 89 47 01 55 / h.jakubowski@free.fr
<https://sites.google.com/site/asmeva68>



Malgré le succès de nos manifestations et la bonne ambiance entre les membres, nous peinons à recruter de nouveaux parents. Pour beaucoup d'entre nous, les enfants étant partis au collège, nous ne souhaitons plus occuper les fonctions du comité de direction.

Sans comité de direction, l'association devra être dissoute et cela signera la fin des fêtes de la Saint-Martin dans la vallée.

La Caecilia

A l'occasion de la fête de la musique, l'ensemble musical Caecilia a offert un concert devant le Couarail. Comme par enchantement, le ciel s'est dégagé en soirée.

Il n'en fallait pas plus pour donner envie aux amateurs de musique d'aller écouter la fanfare locale. Le groupe de quinze musiciens, présidé par Stéphane Hinsinger avait préparé cette soirée de longue date. Malgré la fraîcheur, l'ambiance était agréable. Durant une heure et demie, la musique à joué des partitions connues et bien appréciées comme "Et Maintenant", "La Mer". Le public était ravi de cette soirée et fier d'avoir ce bel ensemble musical au village.

Dates à retenir de la Caecilia :

- Concours de belote le 18 avril,
- Concours de Pétanque le 7 septembre.



*Vous jouez d'un instrument et êtes désireux de vous investir dans une musique ? Venez nous rejoindre.
Répétitions le vendredi soir à 20h30
contact : steph.h68@hotmail.fr
ou venir directement à la salle de musique.*

NAISSANCES 2018

Mathéo Jeannot Yvon ADLER
né le 4 janvier 2018
De Sébastien ADLER et Laetitia LEININGER
33 rue du Gal. De Gaulle

Selyna MARTINEZ
née le 4 février 2018
De Xavier MARTINEZ et Laetitia ANCEL
106 rue du Gal. De Gaulle

Zacharie Christian Jean GROHENS
né le 7 février 2018
De Loïc GROHENS et Linda LENTZ
113 rue du Gal. De Gaulle

Neven Nino GLADOVIC ARMENIA
né le 7 avril 2018
De David GLADOVIC
96 rue du Général de Gaulle

Capucine Eva ANCEL BUCHHOLZER
née le 11 juillet 2018
De Julien ANCEL et Barbara BUCHHOLZER
27 rue de Naugigoutte

Lenny KOEBEL
né le 24 septembre 2018
De Raoul KOEBEL et Virginie STOUVENOT
8a Naugigoutte

Maël MENETRE
né le 20 novembre 2018
De Michael MENETRE et Mélanie ARTU
3 rue de la Vaurière

Margaux CHÂTEL
née le 3 décembre 2018
De Alexandre CHÂTEL et Eva HERMANN
182a rue Pierreusegoutte

Evan Antony Raymond SCHWARTZWALDER
né le 20 décembre 2018
De Olivier SCHWARTZWALDER et Ghislaine WILLETE-GBEYA
8 rue des Battants

MARIAGES 2018

- MERCIER Kevin et RITZENTHALER Emilie
le 21 juillet 2018

DECES 2018

- MARCHAL veuve PIERRE Marie
décédée le 9 janvier 2018

- MICHARD Chantal
décédée le 2 février 2018

- MARCHAL Laurent
décédé le 4 avril 2018

- KISSY Louis Robert
décédé le 3 juin 2018

- JACQUOT veuve LAMAZE Marie
décédée le 22 juin 2018

- SPENGLER veuve PHILIPPE Louise
décédée le 24 juin 2018

- STOUVENOT Emile
décédé le 27 août 2018

- BASTIEN Aurélien
décédé le 2 novembre 2018

- FRECHARD Eloi
décédé le 13 décembre 2018

NOCES D'OR

- M. et Mme PACALET Paul
le 15 avril 1968

NOCES DE DIAMANT

- MARCHAL Richard et LOTZ Monique
le 5 juillet 1958

- HINSINGER Gérard et HERRBACH Jeanne
le 6 octobre 1958

LES DOYENNES :

PHILIPPE Louise née SPENGLER
101 ans jusqu'au 24 juin 2018
GRUNENWALD Jeanne née DIDIER JEAN
98 ans - née le 24 janvier 1921

LES DOYENS :

STOUVENOT Emile
94 ans jusqu'au 27 août 2018
HINSINGER Henri
94 ans - né le 6 février 1925



Mairie de Rombach le Franc - réservation Salle Raymond Hestin

14, Rue de l'Eglise - 68660 Rombach Le Franc
Téléphone : 03 89 58 90 53 - Fax : 03 89 58 93 21
Mail : secmairierlf@gmail.com

Service Technique Rombach Le Franc

Place des Fêtes - 68660 Rombach-le-Franc
Téléphone : 03.89.58.91.54
Mail : servtechrif@gmail.com

Ouverture au public des bureaux de la mairie

lundi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h30
mardi, mercredi, jeudi : 8h00 - 12h00
vendredi : 10h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00
le 1^{er} samedi du mois : 9h00 - 12h00

Agence postale Rombach Le Franc

Lundi : 13h30 - 16h30
Du mardi au samedi : 09h00 - 12h00

Déchèterie de Sainte Marie-aux-Mines

de nombreuses infos sur le site du smictom :
<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/>

• du 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

• du 1^{er} novembre au 31 mars

mardi - mercredi - vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Trésorerie Publique de Sainte Marie-aux-Mines

9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00
fermé les mercredis et jeudis après midi et le vendredi

Médiathèque du Val d'Argent

11a rue Maurice Burrus - 68160 Sainte-Croix-aux-Mines
Téléphone : 03 89 58 35 85 - Mail : mediatheque@valdargent.com

Mardi : 16h00 - 19h30
Mercredi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00
Jeudi et vendredi : 15h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Boulangerie-Pâtisserie « Chez Nadine & Damien »

105, Rue du Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC
Téléphone : 03 89 58 90 64

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 6h00 - 14h00
Vendredi : 6h00 - 12h00 et 15h30 - 18h30
Samedi : 6h00 - 14h00

Boucherie « L'Envie Du Jour »

101, Rue du Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC
Téléphone : 03 89 58 92 96

Lundi : fermé
Mardi : 7h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30
Mercredi : 7h30 - 12h00
Jeudi et vendredi : 7h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30
Samedi : 7h30 - 16h00

Couarail

Téléphone : 03 68 07 66 03
Portable : 07 78 32 43 77

Jeudi après-midi : Cours d'informatique
Samedi : 18h30
Dimanche : 10h30